

AVIS

RECRUTEMENT – ERGOTHERAPEUTE (B1) – CONTRACTUEL A TEMPS PLEIN avec possibilité de temps partiel (m/f) .

Le Conseil d'Administration du Chapitre XII procédera prochainement au recrutement et à la constitution d'une réserve de recrutement d'ergothérapeutes à temps plein avec possibilité de temps partiel à durée indéterminée.

Profil de fonction :

Finalités

Au sein de la MR/MRS Résidence Préfleuri de l'Association Chapitre XII, le(a) candidat(e) est placé(e) sous la direction l'infirmière en chef et l'autorité du Directeur.

Missions principales

- Veiller à intégrer son activité dans une logique de participation à la coordination pluridisciplinaire ;
- Permettre au résident qui présente une pathologie ou un handicap quelconque d'acquérir, de recouvrer et/ou de conserver une indépendance voire une autonomie maximale, dans leur vie personnelle, leurs occupations ou leurs loisirs ;
- Participer activement à l'accueil et réaliser rapidement un bilan après avoir pris connaissance de l'anamnèse. Pour cela, il y a lieu de pratiquer une écoute attentive de la personne afin de mettre en évidence, ses intérêts, ses motivations, ses priorités de même que ses capacités intellectuelles, motrices et comportementales.
- Evaluer le potentiel résiduel et met au point une stratégie visant à maintenir ou améliorer celui-ci.
- Individualiser l'approche thérapeutique au besoin ;
- Choisir les techniques les plus appropriées à la personne, pour que les activités retenues deviennent une démarche concrète du projet de vie de l'établissement. Celles-ci ont pour but d'éviter le repli sur soi, la dépression, l'isolement, et de développer la créativité, la spontanéité à faire des projets. Afin de maintenir en éveil les capacités cognitives, il (elle) utilisera la dynamique des groupes restreints. Une attention particulière sera apportée aux personnes mal orientées.
- Veiller au bon encadrement des stagiaires ergothérapeutes et éducateurs en relation avec les institutions de formation et sous la responsabilité de l'infirmier en chef.
- Participer activement aux réunions d'information et de coordination visant l'amélioration de la qualité de vie du résident.
- Evaluer les besoins en termes de matériel et veiller à la bonne utilisation de celui-ci.
- Participer activement aux animations et à la vie ludique de la résidence.
- Le(a) candidat(e) doit également être disposé(e) à faire toutes les pauses existantes (diurne uniquement).

Compétences principales

Le(a) candidat(e) devra être capable notamment :

Savoirs-être :

- faire preuve d'autonomie, de rigueur, de motivation, de dynamisme et de discrétion ;
- faire preuve de qualités humaines et relationnelles en particulier avec les personnes âgées en ayant à cœur de rechercher le bien-être et le confort des résidents.

Conditions générales et particulières :

- être belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne ;
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- jouir des droits civils et politiques ;

- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- être porteur d'un diplôme de gradué(e) ou bachelier d'ergothérapeute est obligatoire ;
- être détenteur du visa ergothérapeute délivré par le SPF Santé Publique au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'entrée en service.

Toutes les conditions ci-dessus doivent être remplies à la date de clôture des candidatures.

- satisfaire aux lois sur la milice (pour les candidats masculins);
- réussir un examen de recrutement ;
- être en possession d'un passeport APE au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'entrée en service est un atout ;
- satisfaire à un examen médical d'embauche dans le mois de la date d'entrée en service (condition résolutoire) ;
- disposer d'une expérience en maison de repos et habiter dans la proche région de Neufchâteau constituent des atouts.

Emploi.

Emploi à temps plein 38H/semaine (38/38eme) ou à temps partiel

Examens.

Le programme des épreuves de l'examen ainsi que les règles de cotation sont fixés comme suit:

- 1) une épreuve écrite spécifique consistant en la vérification des aptitudes professionnelles (connaissances techniques, méthode de travail, organisation, ...);
- 2) une épreuve orale (entretien avec les membres de la commission de sélection).

Les personnes ayant obtenu 50% des points aux épreuves écrites seront convoquées à l'épreuve orale générale.

Chaque épreuve est éliminatoire.

Les conditions de réussite sont établies comme suit :

- avoir obtenu 50% sur la partie écrite ;
- avoir obtenu 50% sur la partie orale ;
- avoir obtenu 60% sur l'ensemble des parties.

Candidatures.

Sous peine de nullité, la lettre de motivation, COMPORTANT LA SIGNATURE MANUSCRITE, accompagnée des pièces ci-après:

- curriculum vitae
- extrait de casier judiciaire avec mention de nationalité modèle 1 datant de moins de trois mois)
- copie du diplôme requis

sera adressée **UNIQUEMENT** par lettre recommandée ou par remise en mains propres contre accusé de réception et devra parvenir pour le **23 septembre 2019 avant 12h00 au plus tard, au Chapitre XII**, Hôtel de Ville, Grand-Place, 1, 6840 NEUFCHATEAU.

Une copie de l'acte de naissance, un certificat de milice (pour le candidat masculin) et un passeport APE sera(ont) sollicité(s) auprès du candidat **retenu**.

Les candidatures non signées et/ou tardives et/ou incomplètes et/ou transmises par e-mail ne seront pas prises en considération.

Une réserve de recrutement d'une durée de deux ans est d'application, éventuellement prorogeable d'un an par décision motivée du Conseil d'Administration du Chapitre XII.

Neufchâteau, le 22/08/2019

Le Président,
D. MICHIELS